## Requête en vue du retour

Convention de La Haye du 25 octobre 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants

AUTORITE CENTRALE REQUERANTE OU REQUERANT	AUTORITE REQUISE	
Concerne l'enfant		
qui aura 16 ans le		
Note: Les rubriques suivantes doivent être remplies de la f	façon le plus complète possible	
I. IDENTITE DE L'ENFANT ET D	DES PARENTS	
1. Enfant nom et prénoms		
sexe	féminin mâle	
date et lieu de naissance	nationalité	
résidence habituelle avant l'enlèvement		
passeport ou carte d'identité No (s'il y a lieu)		
signalement et éventuellement photo (voir annexes)		
2. Parents		
2.1 Mère:		
nom et prénoms		
date et lieu de naissance		
nationalité		
profession		
résidence habituelle		
passeport ou carte d'identité No (s'il y a lieu)		
2.2 père:		
nom et prénoms		
date et lieu de naissance		
nationalité		
profession		
résidence habituelle		
passeport ou carte d'identité No (s'il y a lieu)		
2.3 Date et lieu du mariage		
2.5 Date of field du filanage		

II.	PARTIE REQUERANTE: PERSONNE OU INSTITUTION (qui exerçait la garde effectivement avant l'enlèvement)
3.	
nom et	orénoms
national	ité (si personne physique)
professi	on (si personne physique)
adresse	
passepo	ort ou carte d'identité No (s'il y a lieu)
	avec l'enfant
nom et	adresse du conseiller juridique (s'il y a lieu)
<b>III.</b> 4.1	ENDROIT OU DEVRAIT SE TROUVER L'ENFANT Renseignements concernant la personne dont il est allégué qu' elle a enlevé ou retenu l'enfant
nom et	prénoms
date et	ieu de naissance
nationalité	
professi	on
dernière	résidence connue
passepo	ort ou carte d'identité No (s'il y a lieu)
signaler	nent et éventuellement photo (voir annexes)
4.2	Adresse de l'enfant
4.3	Autres personnes susceptibles de donner d'autres informations permettant de localiser l'enfant
IV.	MOMENT, LIEU, DATE ET CIRCONSTANCES DU DEPLACEMENT OU DU NON- RETOUR ILLICITES
٧.	MOTIFS DE FAIT OU LEGAUX JUSTIFIANT LA REQUÊTE

VI. PROCEDURES CIVILES EN CO	DURS	
VII. L'ENFANT DOIT ETRE REMIS	A	
a) nom et prénoms		
date et lieu de naissance		
adresse		
téléphone		
b) arrangements proposés pour le retour		
arrangemente proposos pour le resear		
VIII. AUTRES OBSERVATIONS		
IX. ÉNUMÉRATION DES PIECES PRODUITES*)		
Fait à		
le	Signature et/ou cachet de l'Autorité centrale requérante ou du requérant	

p. ex. copie certifiée conforme d'une décision ou d'un accord relatif à la garde ou au droit de visite; certificat de coutume ou déclaration avec affirmation relatif à la loi applicable; information sur la situation sociale de l'enfant; procuration conféré à l'Autorité centrale.